

➔ **Elle contient :**

- **Sur la première page, l'identité complète de l'élève et son activité au sein de l'auto-école :**

Catégorie de permis, évaluation de départ, RDV préalable, AFFI, RDV pédagogiques, examens théoriques et pratiques, le calendrier de son activité pratique, ses disponibilités.

Pour un classement des fiches en portrait ou en paysage, le nom et le prénom de l'élève peuvent être inscrits dans une case spéciale afin de faciliter le classement de la fiche.

- **À l'intérieur, les 4 compétences globales et les sous-compétences :**

Sur chaque page de gauche, l'ensemble des compétences est détaillé. Des schémas pédagogiques complémentaires et des QR Codes sont intégrés après chaque compétence. Une page entière est notamment consacrée au carrefour à sens giratoire. Pour une utilisation simplifiée du REMC, l'enseignant peut cocher les compétences associées (abordées, traitées et assimilées). Il indique la date à laquelle l'élève est en mesure d'évaluer les risques et de s'autoévaluer.

Les évaluations exigées par le REMC se retrouvent comme dans le livret d'apprentissage : Pourquoi, Comment, Risques, Influences, Pressions et Auto-évaluation. Sur chaque page de droite se trouvent des espaces d'observations et de prises de note.

- **À la fin de la fiche :**

Des questions de vérifications du véhicule, ainsi que les témoins du tableau de bord.

Des cases pour les renseignements sur les rendez-vous préalable et pédagogiques obligatoires selon le permis choisi, et pour les renseignements sur les examens pratiques.

NOUVEAU : Une page bilan des compétences avec 2 évaluations possibles.

Un CEPC pour faire un examen blanc dans les conditions de l'examen réel et la suite du calendrier de l'activité pratique de l'élève.

